



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



06227-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.204/4
20 mars 1975

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

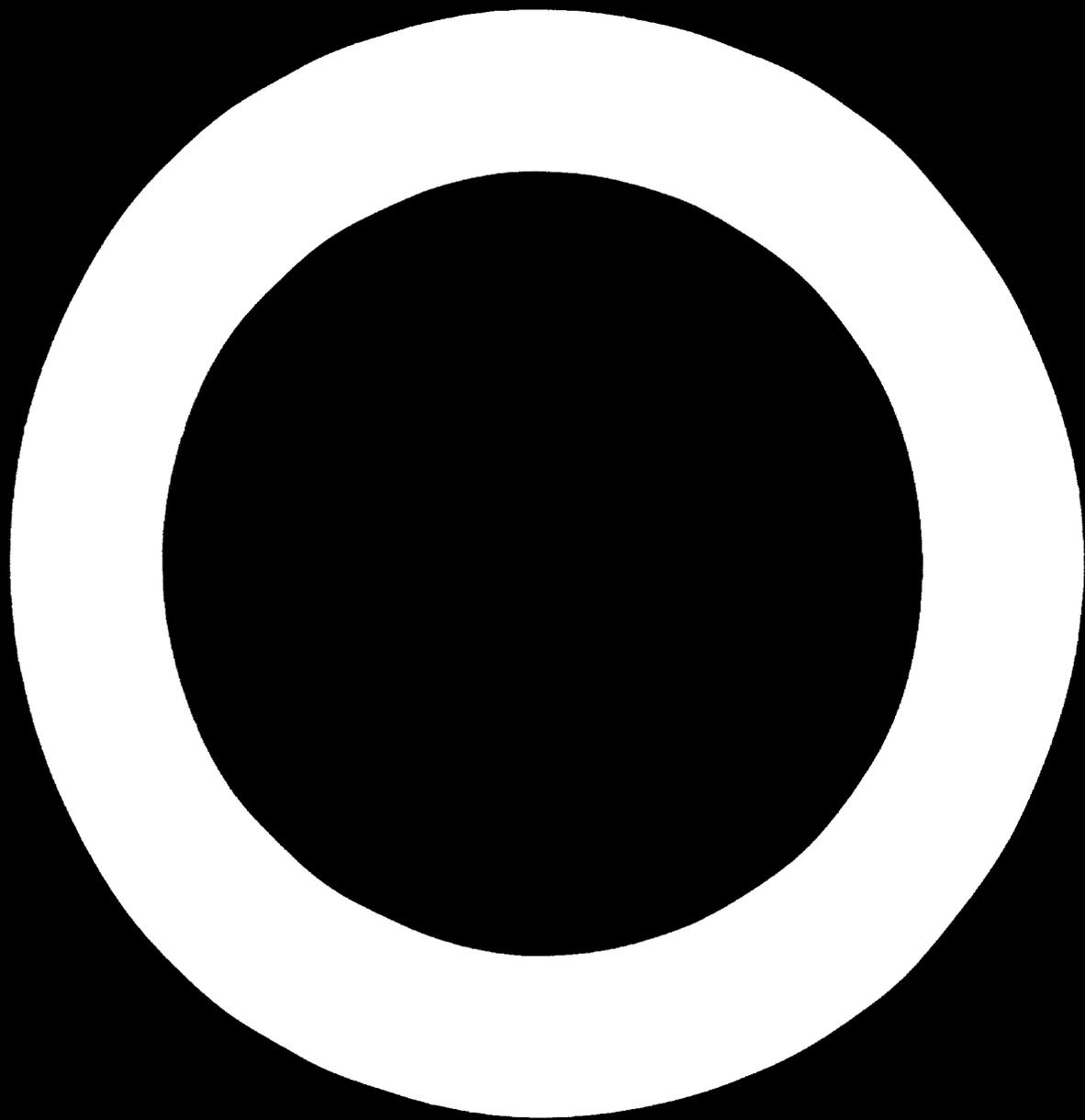
Consultation régionale sur la promotion
de la recherche et des services industriels en Afrique
Lagos (Nigéria), 22-26 septembre 1975

AIDE-MEMOIRE

Historique

Les activités de l'ONUDI dans le domaine de la recherche industrielle et technologique, de la normalisation et du contrôle de la qualité, et celles notamment qui tendent à la création ou au renforcement d'institutions chargées de ces questions, ont été favorablement accueillies par les pays en voie de développement. Si ces activités ont surtout été menées en Asie et en Amérique latine, elles en sont encore largement au stade initial dans la plupart des pays d'Afrique. L'intérêt qu'il y aurait à les développer a été souligné à la première et à la deuxième Conférence des Ministres africains de l'industrie organisées par l'ONUDI à Addis-Abéba, en mai 1971, et au Caire, en décembre 1973. Au cours de ces réunions, les Ministres ont exprimé notamment le vœu que soient créés des instituts de recherche industrielle, de normalisation et de contrôle de la qualité ainsi que des centres pour la formation d'administrateurs et de techniciens. Ce vœu a été exprimé de nouveau à la Conférence des Ministres des Etats membres africains chargés de l'application de la science et de la technique au développement, organisée conjointement par l'UNESCO et la CEA à Dakar, en janvier 1974. Réuni à Addis-Abéba en septembre, le Comité chargé d'examiner les suites à donner aux décisions prises par la deuxième Conférence des Ministres africains de l'industrie qui s'est tenue au Caire a demandé à l'ONUDI d'intensifier son programme d'assistance et de coopérer avec la CEA et l'OUA en vue de favoriser le développement de ces activités en Afrique.

On envisage donc d'organiser, en coopération avec le Gouvernement du Nigéria (par l'intermédiaire de l'Institut fédéral de recherche industrielle) et avec l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique, une consultation régionale pour la promotion de la recherche et des services industriels en Afrique. Cette réunion aura lieu à Lagos (Nigéria) du 22 au 26 septembre 1975.



But de la réunion

Le but de cette réunion est de rassembler de hauts fonctionnaires ou administrateurs de pays africains, qui s'occupent d'établir et de mettre en oeuvre les politiques et programmes de recherche industrielle et technologique ainsi que de l'exploitation des résultats de la recherche industrielle et du fonctionnement des services qui en sont chargés, afin de permettre aux participants d'échanger des idées sur les moyens de stimuler la mise au point de nouvelles activités dans la recherche industrielle et des services qui s'en occupent et d'améliorer les activités et services existants en ce domaine. On espère que cette réunion permettra aux gouvernements et aux cadres industriels de mieux mesurer toute l'importance de la contribution que ces activités peuvent apporter au développement industriel et économique.

Programme

Cette réunion durera une semaine environ et les débats porteront sur la structure des organismes responsables de la recherche industrielle et des services qui en sont directement chargés, sur leur organisation et leur fonctionnement efficaces, sur les prestations qu'ils fournissent aux gouvernements et à l'industrie, et sur leur utilisation par les entreprises industrielles et commerciales. Ces discussions seront précédées d'exposés et d'études de cas qui seront préparés et présentés par des experts choisis pour la plupart dans les pays de la région.

Des voyages d'études seront organisés afin de permettre aux participants de se documenter sur le fonctionnement et les travaux des centres de recherche industrielle et, éventuellement, de se renseigner sur l'utilisation pratique de leurs services.

Organisation

Les discussions prendront pour points de départ de courtes études préparées et présentées par des experts et dont le texte sera communiqué à l'avance. Des études de cas concrets et des documents de travail présentés par les participants seront également étudiés. Tous ces documents serviront à amorcer des échanges de vues, à la suite desquels des recommandations seront adoptées. Le Président de cette réunion sera un ressortissant du pays hôte, le Vice-Président et le Rapporteur seront choisis par les participants. Le Directeur sera un représentant de l'ONUDI.

Participants

Vingt-cinq bourses environ seront octroyées par l'ONUDI à des candidats proposés par les pays africains. Les gouvernements de ces pays sont invités à proposer jusqu'à trois candidatures pour cette réunion.

Si un gouvernement désigne trois candidats, l'un devra être haut fonctionnaire chargé de la planification de la recherche industrielle; le second, un dirigeant ou cadre d'institut de recherche industrielle, et le troisième, un cadre supérieur d'entreprise industrielle, commerciale ou financière. L'ONUDI choisira les participants parmi les candidats présentés, en tenant compte de diverses considérations telles que les qualifications professionnelles, l'expérience, etc. En raison du nombre limité de bourses, il est vivement recommandé aux gouvernements, instituts de recherche ou entreprises industrielles d'envoyer des participants à leurs propres frais.

Les participants assisteront à cette réunion à titre personnel et non en qualité de représentant de leurs gouvernements respectifs. Ils devront présenter de brèves études sur la situation et l'expérience acquise en matière de recherche industrielle et technique par leur pays, par l'institut ou par la société qui les emploie. Toutes les questions relatives à ces études seront à traiter directement avec l'ONUDI.

Des experts, venant principalement des pays d'Afrique, ainsi que des fonctionnaires de l'ONUDI assisteront à cette réunion. On espère que des organisations nationales et internationales intéressées par cette réunion y enverront des observateurs à leur frais.

Connaissances linguistiques

Les deux langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. Les participants devront donc avoir une bonne connaissance de l'une de ces deux langues.

Dispositions administratives et financières

Les dispositions financières concernant les personnes dont l'ONUDI finance la participation seront conformes aux règlements appliqués par les Nations Unies en la matière.

L'ONUDI prendra à sa charge :

- a) Les frais de voyage aller et retour par avion en classe économie entre l'aéroport de départ dans le pays d'origine et Lagos, conformément aux accords qui existent entre l'Organisation des Nations Unies et le pays bénéficiaire de l'assistance technique;
- b) Une indemnité de subsistance équivalant à l'heure actuelle à 40 dollars des Etats-Unis par jour, pendant la durée de la réunion;
- c) Les services des consultants, interprètes et traducteurs, appartenant au personnel de l'ONUDI;
- d) L'allocation pour dépenses diverses.

Le gouvernement hôte prendra à sa charge

- a) Les services et les installations nécessaires à la réunion;
- b) Les déplacements en groupe à l'intérieur du pays hôte occasionnés par la réunion.

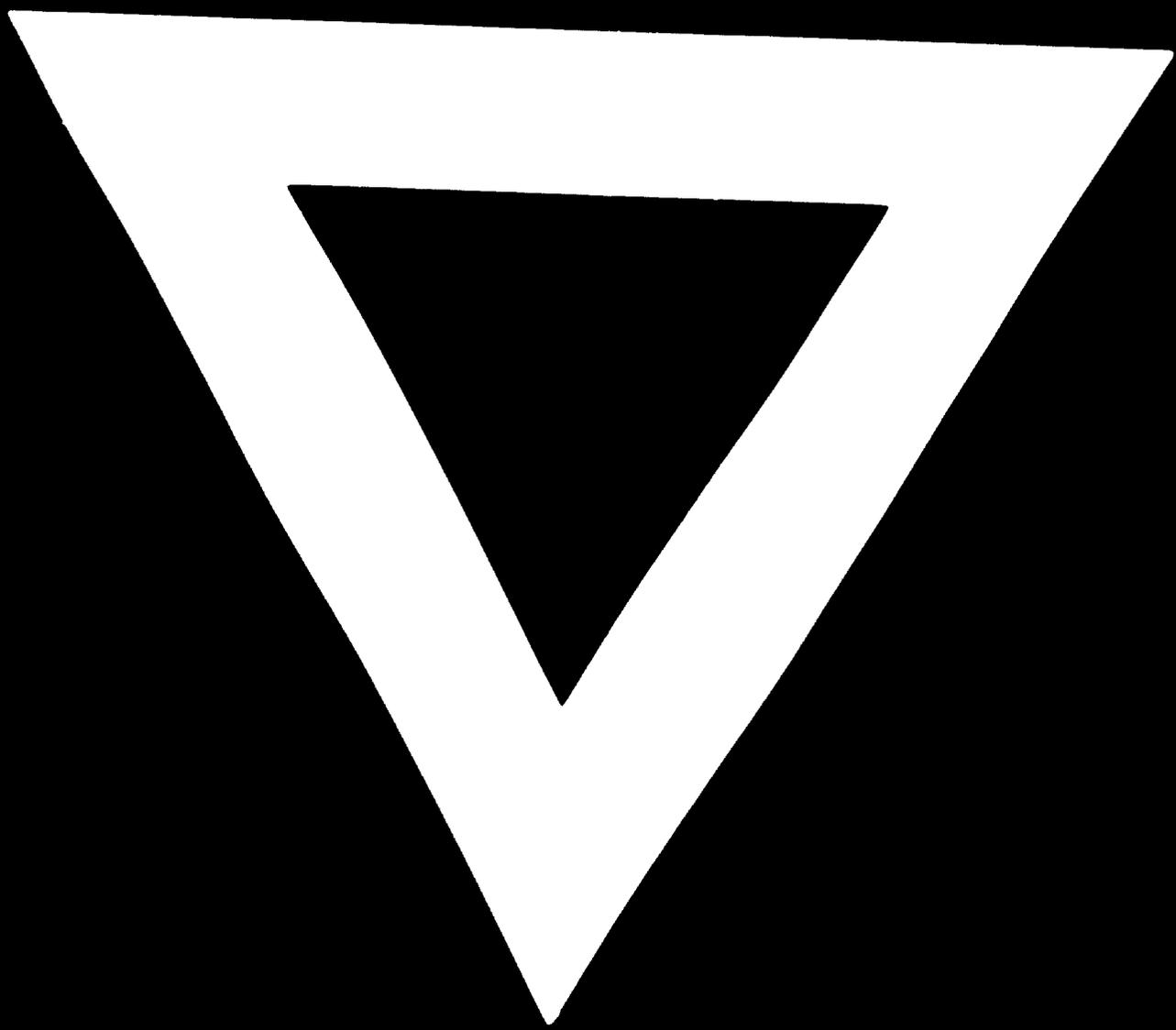
Le gouvernement du pays d'origine ou l'employeur du participant devra prendre à sa charge :

- a) Tous les frais occasionnés, dans le pays d'origine, par le voyage à l'étranger (Passport, visas, examens médicaux, vaccinations, etc.), ainsi que le transport du participant de son domicile à l'aérodrome de départ dans le pays d'origine et inversement au retour;
- b) Les traitements et indemnités dus au participant pendant la durée de la réunion.

L'ONU et le gouvernement hôte n'assumeront aucune responsabilité pour les dépenses suivantes :

- a) Les frais de voyage et autres dépenses occasionnées par les personnes à charge accompagnant les participants;
- b) Les indemnités, en cas de décès, d'invalidité ou de maladie d'un participant, par suite de sa participation au séminaire;
- c) Les frais d'assurance-voyage ou d'assurance-accident, les honoraires médicaux ou les frais d'hospitalisation que les participants pourraient encourir à l'occasion du séminaire;
- d) Le dédommagement en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels pendant le séminaire;
- e) L'achat d'effets personnels et le dédommagement en cas de détérioration de ces effets par suite des conditions climatiques ou pour toute autre raison.





75.08.08